

« Révéler et valoriser le paysage du quotidien »

Enjeux : S'appuyer sur les atouts paysagers pour restaurer l'attractivité du centre-bourg

Mots clés : « paysage du quotidien », cadre de vie, identité, points de vue, mise en scène, jardins, initiatives citoyennes, relief, eau, limites



L'expression « paysage du quotidien » telle qu'elle a été définie par la Convention Européenne du Paysage, « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Le paysage du quotidien du centre-bourg, c'est donc celui de l'intérieur, de l'intimité parfois aussi appelé « paysage ordinaire ». Celui que l'on parcourt tous les jours, que l'on habite, le paysage vu et donc vécu quotidiennement par les habitants, les visiteurs, les usagers.

A l'échelle du centre bourg, ce paysage se définit par des caractéristiques physiques et culturelles, des perceptions visuelles et des formes d'appropriation de l'espace public et privé déterminant des ambiances propres à chaque lieu.

Révéler et valoriser le paysage du quotidien c'est s'appuyer sur l'ensemble des atouts qui composent le cadre de vie pour le rendre qualitatif, spécifique, attractif. C'est offrir les conditions de confort d'ambiance de manière à contribuer à la fois à sa fonctionnalité et au sentiment d'appartenance, d'attachement, de responsabilité et de bien être.



S'appuyer sur les atouts paysagers pour rendre le cadre de vie attractif et convivial.

Si certains paysages, pour être reconnus comme remarquables et exceptionnels, bénéficient de mesures de préservation et de valorisation, les paysages du quotidien souvent moins protégés, sont sujet à des évolutions constantes, soumis à diverses pressions liées au développement et à contrario à des mutations qui affectent directement l'image de certains territoires. Composante essentielle du cadre de vie, le paysage des centres-bourgs n'en demeure pas moins une ressource sur laquelle la commune peut s'appuyer pour se développer tout en exprimant à la fois son identité, l'attention qu'elle porte au bien-être des habitants et à l'accueil et au confort de ses usagers.

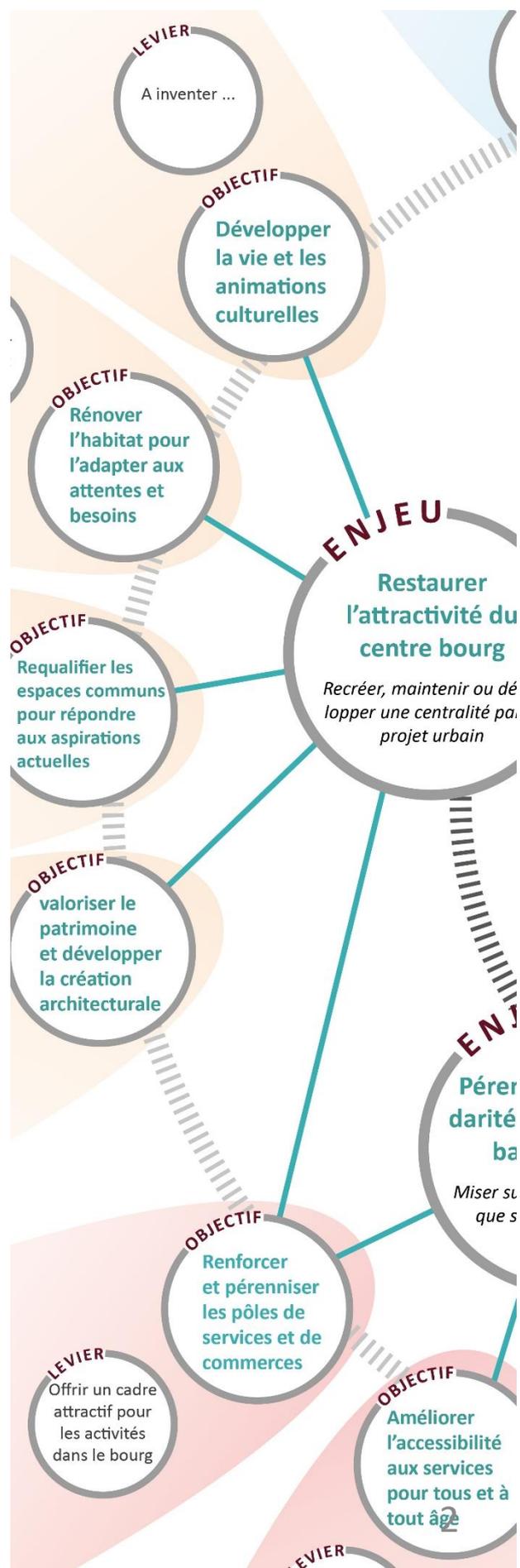
La prise en compte et la valorisation du « paysage du quotidien » ne requiert pas forcément de gros investissements et ne contraint nullement les communes à engager des projets de grandes envergures. Dans les expériences de valorisation paysagères menées en centre-bourg, les communes, en toute sobriété, peuvent prendre appui sur les atouts existants pour apporter de la cohérence, de la lisibilité, de l'harmonie de façon à rendre les espaces 'familier' (qu'ils soient urbains ou plus 'naturels') tout aussi fonctionnels qu'accueillants.

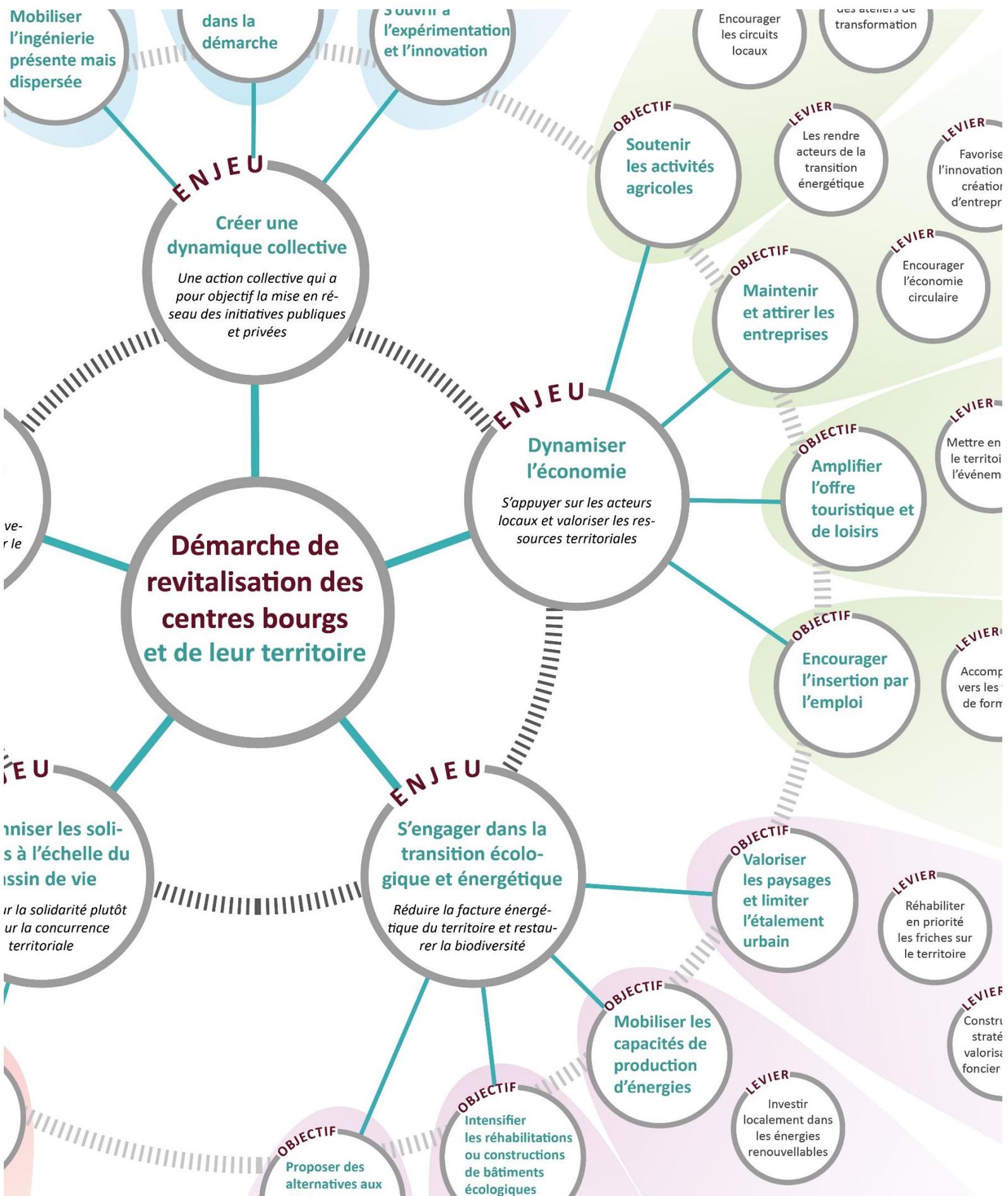
Révéler le paysage en valorisant les éléments identitaires qui le composent

Valoriser le « paysage du quotidien » passe par une prise en compte de tous les éléments qui participent à son identité, qu'ils soient physiques (relief, parcours de l'eau, structure végétale, matériaux...) ou de l'ordre de la scénographie (points de vue, perspective...). Cela implique d'appréhender les différentes ambiances ou séquences qui rythment le cadre de vie du centre-bourg, de les considérer dans leur rapport au site environnant. L'approche paysagère invite à la concertation, à l'initiative ainsi qu'à l'émergence de dynamiques locales propices à l'appropriation de l'espace public par les habitants et plus largement au développement économique et socioculturel du territoire dans le respect de l'esprit du lieu.

Choisir le paysage comme terrain d'échanges et d'initiatives

Parler de paysage n'est pas seulement une démarche d'experts ou de professionnels, chacune et chacun est en capacité de s'exprimer sur son lieu de vie, sur les ambiances qu'il aime ou pas, sur les espaces vécus auxquels il est attaché et dont il se sent fier d'appartenir et d'y projeter des besoins, des envies. A ce titre, les retours d'expériences participatives menées dans les centres-bourgs montrent tout l'intérêt d'aborder l'aménagement sous l'angle du paysage de même que le recours à des outils participatifs s'avère adapté à l'émergence d'idées et d'initiatives en termes de prise de conscience de la qualité de son cadre de vie.





Considérer le bourg dans son environnement

Remplissant la fonction de porte ou d'entrée de bourg, la qualité de traitement des espaces pour parvenir dans le bourg n'est pas à négliger. Pas encore en ville et plus tout à fait l'espace rural, le traitement de cette interface peut être l'occasion de recréer des liens physiques et visuels entre le centre-bourg et son environnement à savoir, le grand paysage dans lequel il s'inscrit.

Soigner les entrées des centres-bourgs...

Pour un grand nombre de centre-bourg, l'entrée de bourg marque le passage du milieu rural à un milieu plus densément urbanisé. Le développement économique et résidentiel, l'affichage publicitaire ont généré la porosité de ces deux milieux rendant la lecture des entrées et des limites peu lisibles et parfois banalisées.

Soigner l'entrée dans le centre-bourg nécessite de répondre aux besoins d'usages tout en apportant une attention particulière à la qualité du traitement des espaces qui composent cette séquence. La réflexion portée sur la qualité des entrées peut être l'occasion de re-questionner cet espace en tant qu'interface entre grand paysage et paysage intime et de mettre en valeur certains éléments identitaires paysagers du territoire (perspectives, signaux et éléments remarquables comme les alignements d'arbres, les mails ...).

... sans oublier les lisières

La prise en compte du bourg dans son environnement implique de soigner également les limites urbaines en leur donnant de l'épaisseur afin qu'elles deviennent un réel espace de transition. Pour certaines communes, ces structures telles que le relief, l'eau, le végétal préexistant et assurent déjà une fonction de limite et de vecteur d'identité (vergers, couronnes boisées, alignements, hortillonnages...) pour d'autres moins lisibles, l'enjeu est de retrouver une qualité d'usage et d'image de ces lisières de bourg. Aussi, s'appuyer sur ces éléments peut permettre de rétablir en toute sobriété des continuités et une cohérence entre le grand paysage et le paysage du centre-bourg en jouant la perméabilité, la transparence et l'harmonie. A Chambon-la-Forêt (45) un parking gère la limite entre le bourg et le paysage environnant. Une noue plantée avec des espèces locales permet de préserver le caractère rural de la lisière d'urbanisation.



Sources : L'Observatoire des CAUE fiche : Aménagement du centre-bourg et de l'entrée ouest du village - Chambon-la-Forêt

Préserver des espaces de respiration pour mettre en scène le bourg et le grand paysage

Valoriser le paysage du quotidien c'est aussi profiter des vides structurants entre le bâti pour préserver des espaces de respiration, des espaces qui mis en réseau peuvent inviter à la déambulation et participer à la mise en scène des atouts de la commune. Ces espaces non constitués, en fonction de leur situation, peuvent dégager des points de vue sur le paysage environnant, des cadrages sur des ambiances urbaines ou éléments du patrimoine. A Guise, des espaces de respiration et des fenêtres ouvrent des perspectives nouvelles sur le bourg et le grand paysage.



Sources : CC Thiérache Sambre et Oise, Ville de Guise, CAUE de l'Aisne

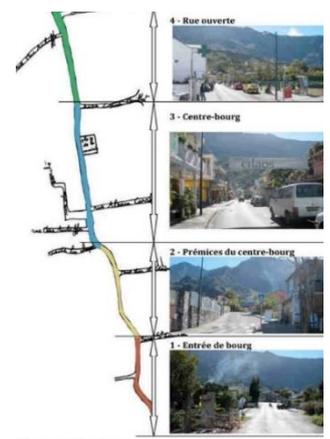
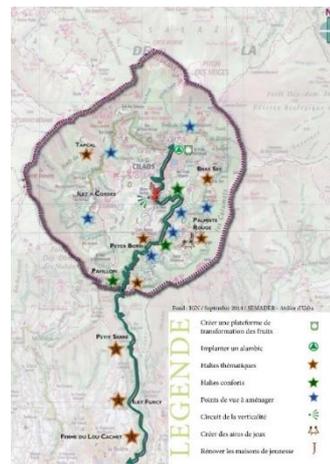
Créer des lieux de rencontre avec des effets de surprise, rouvrir des points de vue permet au regard de s'échapper pour mieux redécouvrir le bourg sous un autre angle et plus largement, apprécier le centre bourg et le site dans lequel il s'inscrit tout en le cheminant. A Saint-Georges de Montaigu (85) des petites placettes aménagées ponctuent les circulations piétonnes créés dont certaines mettent en scène le panorama.



Sources : L'Observatoire des CAUE fiche : Quartier de la Grande Fosse - Saint Georges de Montaigu



Source : © Agence Dessain de Ville



Séquences d'aménagement de la rue du père Boiteau



Sources : Convention_QRCBDT1 de la commune de Cilaos et de la CIVIS

Illustrations : Mettre en scène les points de vue paysagers

Decazeville (12)

Dans le projet de requalification de son centre, la commune de Decazeville souhaite privilégier le lien entre le bourg et le site en offrant des points de vue sur le grand paysage.

Dans la partie haute de la rue Cayrade, suite à la démolition de plusieurs immeubles vétustes, une percée urbaine est projetée. Cette ouverture apportera à la fois une respiration visuelle, de la lumière et permettra une plus grande ventilation de l'air. Des escaliers arborés le long desquels il est prévu d'adosser des petits jardins accompagneront le promeneur jusqu'à la place « belvédère » d'où se dévoilera sous différents angles, les coteaux qui font face. Un ascenseur permettra également aux personnes à mobilité réduite d'accéder à cet espace. L'espace est pensé dans sa globalité, la continuité 'verte' des aménagements piétons entre la partie haute et basse de la ville seront propices à la déambulation. Le projet a vocation à être complété en partie haute, par d'autres escales jardinées offrant de nouveaux points de vue.

Cilaos (Réunion)

Compte tenu de son implantation exceptionnelle au cœur du Cirque de Cilaos, dominé par le piton des Neiges, un travail sur les séquences et la façon dont on arrive sur la commune de Cilaos a été mené.

Le projet consiste à créer du lien entre le centre-bourg et son territoire en mettant en scène l'accès unique au bourg et les points de vue offerts sur les massifs tout en assurant la sécurité des visiteurs et usagers. Les actions qui en découlent portent sur l'amélioration de la qualité de vie en centre-bourg mais aussi sur la valorisation des ressources du territoire. En effet, ce projet reconnectant le centre-bourg à son territoire vise à relancer une attractivité tout en mettant en lien tourisme et activité artisanale locale notamment. Les aménagements ont consisté à la mise en place de signalétique de halte confort s'égrainant le long de la route participant ainsi à la scénarisation du paysage, à la vie culturelle et à l'économique locale.

S'appuyer sur les éléments paysagers structurants du site

Prendre en compte les éléments qui composent et caractérisent le paysage permet de justifier les choix en matière d'aménagement. La trame végétale, le parcours de l'eau ou les courbes de niveau permettent de reconnecter le centre-bourg à son territoire, de créer du lien entre les principaux lieux de vie du centre-bourg et de favoriser ainsi la déambulation, la détente, la convivialité.

Jouer avec les caractéristiques du relief dans les projets

Le relief, le parcours de l'eau, les structures végétales, les vides, constituent des lignes de force du paysage tant du point de vue physique que visuel. Penser un espace public ou implanter du bâti en jouant avec les niveaux et la pente, préserver des respirations sont autant d'opportunités pour aménager, mettre en scène des points de vue, résorber les coupures et retrouver une cohérence et une harmonie entre le centre-bourg et le territoire.



Sources : Document de présentation de l'atelier 1 : des centres-bourgs revitalisés : pour quels habitants, séminaire Grand-Est 19 juin 2017, CC de Bouzonvillois Trois Frontières et Ville de Sierck-les-Bains.

A Sierck-les-Bains, l'eau est au cœur de la réflexion portant sur l'aménagement du centre et des bords de Moselle. La « réappropriation de l'eau en cœur de ville » permet de marquer une respiration dans le tissu urbain, propice à la promenade et à la contemplation. Un traitement qualitatif des dénivelés gère la pente et les eaux pluviales jusqu'à la Moselle par paliers tout en offrant des points de vue.

Replacer l'eau au cœur du quotidien des habitants

Reconquérir des berges et les réouvrir à la promenade et aux loisirs, décliner le thème de l'eau dans les aménagements permettent d'échapper au caractère banalisé de mise en scène ponctuelle et décorative de la présence de l'eau pour en faire l'élément structurant d'un projet global. L'eau représente un potentiel qui n'est pas toujours mis en valeur pourtant elle permet de retrouver une cohérence à l'échelle de la commune, de lui conférer une identité ou d'accompagner un itinéraire et d'avoir recours à un assainissement alternatif mieux intégré.

Requalifier des berges en les rendant à la fois visibles, accessibles et appropriables, c'est le moyen de d'associer les enjeux paysagers, environnementaux et sociaux de la communes. L'occasion de redécouvrir les services rendus par l'eau dans la ville, qu'elles soit structurante, support d'animation et de loisirs, génératrice de convivialité voire de ressources économiques. Certes, pour certains projets cela implique une mise en sécurité et la construction d'ouvrages d'art ou de quais. Mais dans bien des cas, les aménagements entrepris (la création de cheminements au fil de l'eau, passerelles...) sont une opportunité pour prendre du recul et mieux rendre compte la richesses d'un patrimoine.



Guingamp : la mise en valeur de l'eau dans la ville médiévale est amenée à se poursuivre notamment par la construction de passerelles sur les bords et au-dessus du Trieux.

« L'idée est de mettre en avant le patrimoine, que la ville ne tourne plus le dos à sa rivière et conforte son caractère de ville d'eau » Philippe Le Goff, maire de Guingamp.

Sources : Ouest France, sources : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-une-nouvelle-passerelle-en-projet-sur-le-trieux-4050974>



Perspective du projet de jardin en contrebas de la place Source : © Axe Saône

Illustration : Tirer parti du relief et du cheminement de l'eau

Giromagny (90)

Peu visible et rendue inaccessible du fait de la dégradation ou de la privatisation de ses berges, le plan guide réalisé par les étudiants en école de paysage a permis à la rivière « La Savoureuse » de retrouver un rôle structurant dans le tissu urbain du bourg. Sa requalification intègre le traitement de l'ensemble des espaces publics, replaçant ainsi l'eau au centre de la vie quotidienne des habitants de Giromagny.

Tout l'enjeu repose sur une réappropriation progressive des berges et d'une prise en compte du parcours de l'eau dans la composition urbaine de Giromagny.



Plan de composition extrait de la proposition de plan guide «Giro les pieds dans l'eau» ©Giromagny

Saint-Eloy-les-Mines (63)

La ville a lancé un concours de maîtrise d'œuvre, à l'issue duquel le bureau d'études Axe Saône a été sélectionné. L'objectif est de renforcer l'attractivité et la vitalité du centre-bourg en lui redonnant une image plus dynamique et plus accueillante.

Le projet tire parti de la topographie en donnant à voir les niveaux d'origine autour de la mairie, mise en valeur par un fossé végétalisé, et en créant un jardin qui descend par paliers en direction de l'ancien carreau de la mine et de la crèche.

Lavelanet (09)

L'aménagement du centre bourg consiste à créer une voie bleue traversant le centre bourg et accessible au piéton en s'appuyant sur un réseau de cours d'eau jusqu'alors dissimulé sous des dalles en béton.



Sources : Lavelanet 2050

La redécouverte du ruisseau va permettre de libérer les berges et des emprises suffisantes à la création d'un jardin public ouvert sur la rivière et accessible par un réseau de cheminements sur berge et des passerelles sur le Pipier.

Composer avec la trame végétale existante pour renforcer l'identité du lieu et retrouver une attractivité

Les services rendus par le végétal sont multiples, apportant une variation d'ambiances au gré des saisons. Il contribue à animer et à rythmer l'espace. Le choix des espèces et des typologies végétales est porteur d'identité et de lisibilité. Cette mise en valeur doit aller au-delà de l'effet de décor et d'interventions ponctuelles ou anecdotiques en raccordant le paysage du quotidien au grand paysage pour donner du sens aux aménagements

Renforcer l'identité du lieu en privilégiant les essences et les formes végétales locales

Afin d'éviter la banalisation des ambiances, conforter l'identité du lieu et maintenir une certaine fluidité des espaces, il est nécessaire d'intégrer le patrimoine végétal local et de s'inspirer dans les aménagements, des formes et des espèces indigènes (alignements d'arbres, mail, haies champêtres dans les espaces de transitions, ceinture de vergers...).

Cela passe par une identification des espèces locales et de leur rôle dans l'espace public. Un moyen de préserver un caractère champêtre, rural ou affirmer un caractère plus urbain.

Quelques soient les intentions, il est nécessaire de garantir une certaine sobriété et cohérence avec les usages du centre-bourg, l'entretien des espaces en sera d'autant plus aisé pour la collectivité. A Marçay, comme à Ruan, le choix des espèces conjugué à la sobriété des aménagements conforte l'image de bourg rural et offre des espaces de qualité adaptés en termes d'échelle et de fonctionnement communaux.



Sources : L'Observatoire des CAUE fiche : Aménagement du centre-bourg de Marçay



Sources : L'Observatoire des CAUE fiche : Aménagement du centre-bourg de Ruan

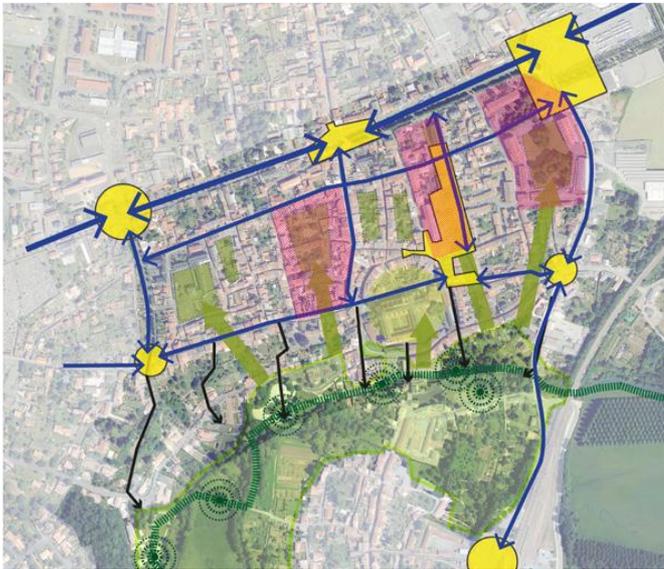
Considérer la trame végétale à toutes les échelles : du territoire à celui de la rue

Rétablir le maillage ou la trame végétale en faisant pénétrer les structures végétales dans le centre-bourg, permet de retrouver tout un vocabulaire d'espaces jardinés au sein du centre-bourg : allées, mails, berges sentes, créant ainsi une échelle intermédiaire et ainsi une continuité entre le grand paysage et les jardins privés. A un bénéfice social et qualitatif du point de vue du cadre de vie s'ajoute, pour certains territoires, une plus value économique.

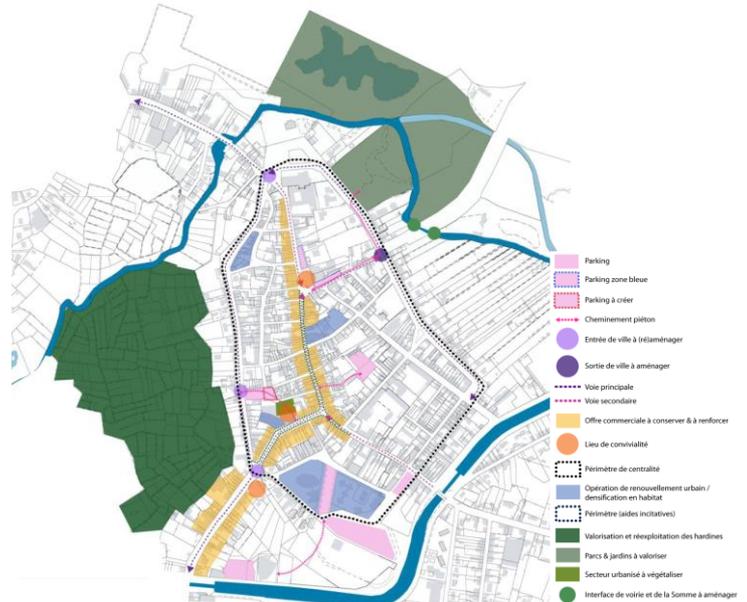
En marge du centre-bourg, s'appuyant sur des ressources locales associées à une typologie particulière du paysage (cultures vivrières, vergers, loisirs...) la prise en compte de toutes les échelles contribue à maintenir une porosité entre le paysage du centre-bourg et celui hors les murs à travers diverses formes appropriations (parcours découverte touristique, ventes directes, fêtes, entretiens des lisières...)



Sources : Ville de Ham



Source : Projet urbain du centre ville, Ville de St Maixent-l'École, Urban Act



Source : Plan de références de Ham – Cibles & Stratégies

Illustration : Du grand paysage au paysage intime : mettre en réseau les différentes structures végétales

Saint-Maixent l'École (79)



Source : Ouvrir la ville sur le grand paysage, St Maixent-l'École, Urban Act

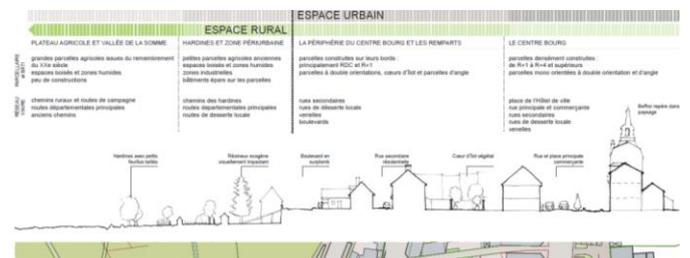
La stratégie de projet de Saint-Maixent-l'École repose sur une 'dédensification du bâti et une intensification du paysage' afin de retrouver une attractivité du centre. Le diagnostic a été mené en prenant en compte le centre dans son environnement.

Trois structures végétales ont été identifiées : les coteaux appartenant au grand paysage, les allées et les jardins privés en cœurs d'îlots appartenant à un paysage plus intime. Le parti pris d'aménagement a été de faire rentrer le végétal et l'eau au cœur du centre pour redonner une qualité de vie et d'usages.

Des actions ont alors été envisagées pour retrouver une cohérence et une hiérarchie dans les espaces et dans les cheminements. Certains jardins font l'objet de restauration d'autres sont créés en lien avec les nouvelles opérations de logement, l'ensemble est mis en réseau par un maillage piétonnier plus clair et plus confortable.

Ham (80)

L'ancienne place forte de Ham bénéficie d'une identité territoriale caractéristique du cœur de la Picardie liée en particulier aux hardines, jardins maraîchers cultivés depuis le moyen-âge de part et d'autre de la Somme. L'ensemble de ses jardins forme une ceinture végétale cultivée faisant de Ham un bourg archipel. Aujourd'hui la commune souhaite gagner en attractivité en retrouvant une connexion entre le centre-ville de Ham et le cœur de nature des hardines. Un moyen de privilégier les circuits courts et de reconnaître ce réseau de jardins vivriers comme structures paysagères caractéristiques du bourg de Ham.



Source : Extrait de l'étude patrimoniale de Ham et son territoire – Riccardo Vanigli et Clément Rigot – Ecole de Chaillot 9

Inviter à qualifier les interfaces espace public / espace privatif

Les rues sont bordées par des limites de différentes natures : haies, jardins d'ornement, murets, façades, vitrines, cours... qui se livrent à l'appréciation des passants. Aussi, la qualité du paysage du quotidien ne repose pas uniquement sur les espaces gérés, aménagés par la collectivité, c'est aussi les espaces privés et leurs limites qui donnent le ton en participant à l'ambiance générale de la ville.

Structurer par le végétal pour rendre accessible et lisible

Signaler une entrée, un carrefour, délimiter un parvis, un espace de déambulation, de pause ou protéger une traversée, un trottoir, un devant de façade n'implique pas un recours systématique à des dispositifs d'infrastructures routières. Le végétal peut participer à l'amélioration du cadre de vie et à sa mise en sécurité. Un espace de respiration structuré par le végétal invite à la vigilance et au ralentissement tout en apportant du confort, de la lisibilité aux usagers aux piétons tout en participant à la lutte contre les îlots de chaleur.

Le paysage n'est pas seulement constitué par une trame végétale c'est aussi tout ce qui s'offre à la perception du passant, de l'habitant. Contribuer à la convivialité d'un espace et à sa lisibilité c'est accorder une place à chaque usager par un traitement qualitatif et généreux afin qu'il ne soit pas perçu comme résiduel. Le sentiment de sécurité et de confort favorise une appropriation plus apaisée des espaces publics et inspire à un plus grands respects des usagers vis-à-vis de leur paysage quotidien.

A Roumane (76), les plantations sont venues en appui de l'existant par le choix d'essences locales pour conforter le rôle de balisage d'un carrefour.

Des aménagements à la fois généreux et frugaux qui confortent l'idées que l'on peut structurer qualitativement l'espace, créer du confort et de la convivialité tout en restant sobre et économe.



Sources : Le référentiel du CAUE de la Seine Maritime. Fiche n° 76-08-012 Centre-bourg et traversée.

Accompagner l'appropriation de la rue

Certaines expériences menées en centre-bourg permettent d'aller plus loin et de voir à la fois à travers la présence du végétal (parcs, jardins, arbre isolé, alignement, jardins privés de façade...) ou d'éléments de façade ou de maçonnerie (mur, muret...) une prise de responsabilité de la part des riverains.

En référence aux « frontages »¹, les éléments qui les composent sont autant de micro paysages participant à l'ambiance générale d'un quartier et plus largement au paysage du quotidien du centre bourg.

Les interventions issues d'une participation organisée sur les « frontages » contribuent à l'ambiance et génèrent une certaine fierté et diverses formes de vie sociale. L'habitant devient acteur de son paysage. Néanmoins ce rôle alloué aux maîtres des lieux ne dispense aucunement l'intervention et le cadrage de l'homme de l'art qu'il soit paysagiste, architecte, urbaniste... .



Sources : Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, Ville de Guise, CAUE de l'Aisne



Chaque requalification devient l'opportunité d'enrichir le paysage du quotidien, d'apporter du confort d'ambiance aux espaces publics, de faciliter les liaisons douces, de relier plus rapidement les quartiers et les pôles de services.

Le long des axes structurants, la requalification de façades s'organise avec des aides incitatives de la commune et l'accompagnement social, technique par les services, et financier des propriétaires par l'équipe d'animation en lien avec les travailleurs sociaux.

1 - Le « frontage » : c'est l'espace ouvert situé entre la façade de la maison ou de l'immeuble et l'espace dédié à la circulation (un trottoir en ville, une voie partagée dans un nouveau quartier...), aménagé et utilisé par les riverains. Nicolas Soulier



Source : Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, Ville de Guise, CAUE de l'Aisne



CI CONFÉRENCE VISITE
12 juin 2018
La Réole
9 h

JARDINER LA RUE !

Gironde
caue
Conseil d'architectures, d'urbanisme et de l'environnement

Charente
caue
Conseil d'architectures, d'urbanisme et de l'environnement

jardiner la rue

Illustration : Valoriser les initiatives citoyennes

Guise (62)

Sur le parcours allant du familistère au château, la rue Camille Desmoulins, aujourd'hui accessible à tous, s'est transformée avec l'appui des habitants et des commerçants. Une circulation apaisée, un stationnement maîtrisé, un double sens cyclable, des plantations, favorisent fortement l'attractivité commerciale et la déambulation quotidienne touristique. Ce projet citoyen et frugal est générateur d'urbanité, de confort d'ambiance et de sécurité pour tous. Le parcours s'enrichit avec les expositions, les animations de rue, avec le développement de « frontages » en façade et l'appropriation progressive par les riverains qui prennent part concrètement à l'amélioration de leur paysage du quotidien. Une concertation préalable a été organisée avec les habitants et commerçants.

Ce type d'intervention a l'intérêt de donner rapidement une image plus accueillante de la rue et donc une perception renouvelée, de limiter la vitesse et donc contribuer à la fois à l'attractivité et à l'apaisement des espaces.

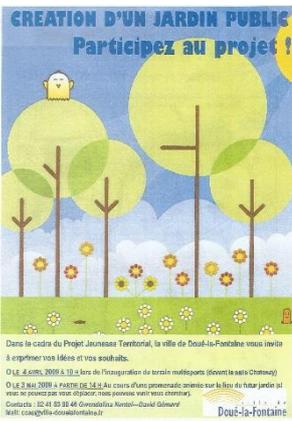


La Réole (33)

La commune s'est engagée dans la revalorisation de ses places pour qu'elles répondent à une réelle demande sociale d'appropriation du centre ancien par ses habitants. L'aménagement en zone 10 des ruelles a donné naissance à d'autres formes d'appropriation se traduisant par la végétalisation des rues. Sous l'attrait des visiteurs et l'engouement des habitants, les plantes ont investi les trottoirs qui peu à peu s'effacent. Plus qu'un simple décor ou fleurissement, les plantes de toutes sortes viennent animer les pieds d'immeuble, et grimper le long des gouttières créant ainsi des ambiances différentes propres à chacune des rues de la Réole, créant ainsi du lien social entre voisins.

Le CAUE de Gironde et de Charente se sont appuyés sur ces expériences de rues jardinées pour proposer des formations aux élus sur le processus et l'intérêt d'intégrer le végétal dans le réaménagement d'un bourg comme moteur de dynamisme.





Sources : Ville de Doué-la-Fontaine (plan masse)
Observatoire des CAUE, Jardin de la coulée verte (photo)



Source : siterevitalisationperiers.blogspot.com

Méthodologie : Favoriser l'intervention citoyenne dans les projets de paysage

Doué-la-Fontaine (49)

Le jardin de la Coulée verte a été créé par les habitants. Le projet s'inscrit dans une démarche participative autour de la création d'un jardin public en lien avec les services municipaux et avec l'appui d'un concepteur.

Le processus participatif s'est déroulé tout au long du projet et a été largement porté par les habitants. Le parti pris est que « puisque qu'un jardin ne vit que parce qu'il est fréquenté, traversé, utilisé par les habitants, ces derniers doivent en être les dessinateurs et les créateurs ». Ce projet sert aujourd'hui de référence pour l'implication de la population dans le projet de revitalisation du centre-ville.

Pour en savoir plus :

- Convention européenne du paysage
- Espaces publics des centres-bourgs, Repère pour de belles réalisations, Cerema, 2016, 120p.
- Fiche Associer la population, Enjeu : Créer une dynamique collective
<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/consultez-les-fiches-thematiques-du-programme-r337.html>
- Observatoire des CAUE, Projets de revitalisation des centre-bourgs
- <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs-en-action/urbanisme-et-paysage>
- Fiche 7 - De la voie circulée à la rue habitée, Cerema
- Paysagistes conseils de l'Etat

Octobre 2018

Cette publication fait partie d'une série consacrées aux différents leviers de revitalisation des centres-bourgs, à partir de retours d'expériences.

La collection est disponible sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>

Periers (50)

La commune a mis une ancienne laverie à disposition des architectes et des paysagistes. Afin de mettre en place et d'encourager les initiatives citoyennes autour du paysage par un accompagnement de professionnels. Un reportage photographique a été organisé. Equipé d'un appareil photo, les participants ont arpenté la ville photographiant ce qui leur plaisait dans la ville et ce qu'ils souhaiteraient changer. Une fois exposées, ces photos ont permis de libérer la parole et d'engager des échanges sur le paysage souhaité de Periers.

